

02

Vieillesse des personnes en situation de handicap : accompagner l'évolution des pratiques – Module 1 : Equipes de direction 2020

Fiche technique

Secteurs

Tous secteurs

Public

Module 1 : équipe de Direction (Direction d'établissements, cadres des établissements en situation de management)

Durée

2 jours

Organisme de formation

☞ FORMAVENIR

Coût

PRIS SUR FONDS D'INTERVENTION

Lieux & dates

☞ Groupe 1

En Intra sur demande uniquement (voir avec le Conseiller Emploi Formation))

Interlocuteur Opcos Santé

acrbretagne@opco-sante.fr

02 23 440 440

Interlocuteur OF

Pauline DUFOUR

[pdufour@formavenir-](mailto:pdufour@formavenir-performances.fr)

performances.fr

01 80 06 90 11

Intervenant

☞ Jean-Marie COURTOIS

Contexte

L'avancée en âge des personnes handicapées est considérée par tous comme un progrès majeur, signe d'une amélioration constante de l'accompagnement global des personnes, mais elle est aussi souvent vécue comme une « problématique » à gérer au sein des établissements.

Cette question du vieillissement est complexe et multidimensionnelle : elle ne revêt pas le même sens pour un ESAT, un foyer de vie, un foyer d'accueil médicalisé, un service d'accompagnement à la vie sociale ou encore un EHPAD. Pour autant, tous ont en commun de devoir s'interroger sur les questions du parcours de vie des personnes ; de l'adaptabilité du projet personnel, de l'évolution des métiers et des compétences.

Dans les suites de l'étude de l'Observatoire, des conclusions des travaux du groupe animé par Patrick Gohet, et des recommandations de bonnes pratiques professionnelles publiées par l'ANESM, la formation continue des professionnels doit permettre une conduite du changement qui visera à la fois à améliorer les services rendus aux personnes et les conditions d'exercice des métiers, par une meilleure complémentarité et cohérence.

Objectifs

Centrée sur les questions de parcours et de projet personnels, l'objectif de la formation est de permettre une meilleure articulation des interventions des professionnels. Il s'agit notamment de favoriser le dialogue inter-professionnel par une meilleure compréhension des approches de chacun.

Il s'agit de permettre aux stagiaires :

- ☞ D'identifier les enjeux du vieillissement des personnes handicapées accompagnées dans toutes ses dimensions (éducatives, professionnelles, sociales, etc.)
- ☞ D'identifier les différences d'analyse de ces enjeux selon les institutions et les corps professionnels (soignant, éducatif, ...)
- ☞ D'adapter l'accompagnement à la personne en prenant en compte la dimension du vieillissement,
- ☞ De mettre en place les coopérations inter-professionnelles et inter-institutionnelles permettant d'assurer la continuité de l'accompagnement de la personne dans toutes ses dimensions

Prérequis

La formation s'adresse aux équipes de direction et au personnel encadrant.

Contenu

Module 1 : Spécifique aux équipes de direction (2 jours)

- ⇒ Actualité des connaissances sur la problématique de l'avancée en âge
- ⇒ Enjeux des coopérations inter-établissements
- ⇒ L'adaptation des compétences au sein de l'association/établissement à l'évolution des publics accueillis
- ⇒ Les choix stratégiques à opérer au sein de l'établissement concernant l'évolution de l'accompagnement pour la mise en œuvre effective de la logique de parcours personnel